

de disputer. Quand il ne s'agit pas de questions soumises à la tyrannie des préjugés, la vérité s'insinue si naturellement dans les esprits, qu'elle ne trouve point de contradicteurs. L'Auteur prétend que son sentiment n'est pas un jeu de l'imagination, ni une hypothèse arbitraire; il croit l'avoir démontré par les loix de la mécanique, & par l'expérience, & que, si c'est un système, c'est celui de la nature même. C'est sur quoi il ne nous convient pas de prononcer; mais nous prononçons avec assurance que l'Auteur nous a paru avoir toutes les qualités nécessaires pour bien traiter les matières de Physique, & qu'on apperçoit dans son Ouvrage des traits, qui prouvent qu'il est aussi philosophe par le cœur que par l'esprit.

V. Au sujet de la pièce relative aux Remontrances du Clergé de France, & qui se trouve au commencement de nos Mémoires du mois dernier, on nous envoie une Lettre qui donne contre ce qu'elle contient. Le public éclairé aura à juger sur celle-ci. En voici la teneur.

Quoi que les différens Ecrits, Monsieur, qui ont été répandus en France, depuis plus d'un an, sur la fameuse question, si les Biens des Ecclésiastiques peuvent être assujettis aux impôts, soient entre mes mains, je n'avois cependant point de connoissance de celui que vous avez inséré dans votre Journal du mois de Juin 1751. L'Auteur s'y présente comme un Anti-Ecclésiastique converti; je présume cependant qu'il n'est rien moins que ce qu'il veut paroître, & que c'est bien plutôt un de ces Ecclésiastiques entêtés sur le faux système du Clergé de France, qui a crû, qu'en se déguisant, il pourroit donner plus de poids à